



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grenoble, le 13 octobre 2021

L'intégration des étrangers

La semaine de l'intégration: 11 au 15 octobre 2021

Promouvoir les initiatives locales au service de l'intégration des étrangers en France, c'est l'objectif de la semaine de l'intégration, organisée par le ministère de l'Intérieur du 11 au 15 octobre 2021 sur tout le territoire national pour mettre un coup de projecteur sur les initiatives, les réalisations et la mobilisation continue de tous les acteurs, services de l'État, collectivités territoriales, associations, entreprises engagées pour l'intégration.

Une politique partenariale coordonnée par l'État

Le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 repose sur deux objectifs : mieux héberger et mieux accompagner.

En Isère, la politique de l'asile et de l'intégration est coordonnée sous l'impulsion de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités et rassemble les acteurs qui interviennent de l'accueil de première urgence jusqu'à l'intégration : services de l'État, collectivités locales et associations.

Tous participent aux parcours d'intégration des étrangers qui passent par l'accès au logement, à l'emploi, à l'apprentissage du français, à l'engagement associatif, à la culture et au sport mais aussi et par dessus tout qui passe par l'adhésion aux valeurs de la République et par l'exercice de la citoyenneté.

C'est le sens des contrats d'intégration républicaine signés par les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) : 509 ont été signés en 2019, 332 en 2020 et 302 pour le seul premier semestre 2021.

1

Contact presse

**Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01

Un département pilote

Dans le cadre de la généralisation de l'Accompagnement Global et individualisé des Réfugiés (AGIR), le département de l'Isère a été sélectionné comme territoire expérimental .

Le programme AGIR propose à chaque bénéficiaire de la protection internationale, qu'il soit ou non hébergé , la possibilité de bénéficier d'un accompagnement global individualisé en particulier vers le logement et l'emploi (d'une durée de 20 mois maximum).

Un diagnostic est en cours pour évaluer les actions à mettre en place dans le cadre de cet accompagnement individuel.

Focus sur le logement

Dans le cadre de la politique du logement d'abord appliquée au relogement des réfugiés, l'objectif pour le département de l'Isère en 2021 est de 224 logements à mobiliser, il a été atteint à hauteur de 50 % au 30 juin 2021 (soit 197 réfugiés relogés).

L'intermédiation locative complète cette offre en proposant des sous-locations permettant d'accompagner les ménages vers l'autonomie dans le parc de logements sociaux .

Enfin, le public réfugié est prioritaire sur les logements du contingent préfectoral.

Les entreprises s'engagent

La démarche « 10 000 entreprises inclusives » a été engagée, au niveau national, dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, en vue de repérer, mobiliser et accompagner les entreprises pratiquant une politique « inclusive ».

Cette politique se concrétise à travers une pluralité d'actions comme le parrainage, l'alternance, l'accompagnement et le recrutement des personnes réfugiées.

L'école de la 2ème chance de l'Isère, acteur de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans adhère à ce projet aux cotés de nombreuses entreprises parmi lesquelles Vicat, Carrefour, Géant Casino, Schneider electric, Manpower et Randstad.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

L'enjeu clef de l'apprentissage du français

La DDETS de l'Isère a confié à IREPS-IRIS la mise en place d'une "Plateforme de l'apprentissage du français" destinée à établir une homogénéité pédagogique et une cohérence entre les différents acteurs qui œuvrent dans ce domaine.

L'objectif principal est de faciliter l'intégration des personnes allophones par le biais de l'apprentissage de la langue française en améliorant l'accès, l'orientation et le suivi du parcours de formation, en développant les compétences pédagogiques des formateurs pour adultes (ASL-Actions Sociolinguistiques- et organismes de formation) et en coordonnant les acteurs accompagnant et formant les personnes allophones.

Chiffres clefs concernant les ateliers socio-linguistiques :

- nombre total d'apprenants prévus : 3900 personnes par an
- 40 structures dans 74 lieux différents dispensent des ASL ou des ateliers d'apprentissage de la langue française.

Ces lieux se répartissent comme suit :

- Bassin grenoblois : 44
- Centre Isère : 3
- Nord Isère (CAPI + territoires autour) : 15
- Isère Rhodanienne bièvre Valloire (dont pays roussillonnais) : 12

Par ailleurs ces actions sont complétées par le programme de l'Éducation Nationale « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ».

Au croisement des formations civiques et linguistiques, ces formations se déroulent dans les écoles, les collèges et les lycées, pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elles sont organisées sur la base d'un enseignement de 60 à 120 heures pour l'année scolaire considérée et pour chacun des groupes constitués.

Les enseignements sont dispensés en priorité par des enseignants de l'Éducation nationale, notamment ceux qui exercent en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), ou par des formateurs possédant une certification en français langue étrangère.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Le partenariat avec Grenoble Alpes métropole

Il se décline en une série d'actions d'intégration globale, le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés, complétée par un dispositif spécifiquement dédié à l'intégration professionnelle, le programme PIC-RISING.

Le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (CTAIR) signé entre l'État et la Métropole grenobloise les engage depuis 2019 dans la mise en œuvre d'actions concrètes (formation des étrangers en langue française, formation des travailleurs sociaux au droit des réfugiés, etc.) en faveur de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole.

Le contrat prend initialement effet pour une période de 3 ans (2020-2022). Il vise à mettre en œuvre des actions d'insertion sur des axes identifiés comme prioritaires (accès au logement, à l'emploi, à la santé et à la culture notamment).

L'État finance ce dispositif à hauteur de 250 000 euros par an.

Concernant l'objectif d'insertion professionnelle contenu dans le CTAIR, Grenoble Alpes Métropole, adossée à un consortium de 12 partenaires emploi, a été sélectionnée dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) porté par le ministère du Travail en 2019 et porte **le projet PIC Rising** (refugees integrated program in Grenoble Alpes Métropole).

Ce dernier s'inscrit donc dans le CTAIR en offrant un panel d'actions spécifiquement centrées sur l'insertion professionnelle : formations au numérique, évaluation des savoir-faire et des compétences, aides à la mobilité etc.

Le nombre de bénéficiaires de ce programme Rising est de 450 en 2020-2021.

Le plan d'investissement dans les compétences PIC permet de mobiliser une enveloppe de 2 400 000 euros dont 1 600 000 euros de la Banque des territoires sur 3 ans de 2020 à 2022.

La conjugaison de ces deux dispositifs CTAIR et PIC-Rising, ancrés sur le territoire de GAM, permet de proposer une offre très complète facilitant tant l'intégration sociale que professionnelle des réfugiés.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01